

Glossaire

Périmètre constant

- Le retraitement du périmètre de consolidation des entités entrantes est le suivant :
 - o Pour les entrées de l'année en cours dans le périmètre de consolidation, soustraire la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
 - o Pour les acquisitions de l'année précédente, déduire dans l'année en cours la contribution de l'acquisition des agrégats des mois précédant le mois d'acquisition.
- Le retraitement du périmètre de consolidation des entités qui sortent du Groupe est le suivant :
 - o Pour les déconsolidations de l'année en cours, la contribution de l'entité déconsolidée est déduite de l'année précédente à partir du mois de la déconsolidation.
 - o En cas de déconsolidation au cours de l'année précédente, la contribution de l'entité déconsolidée pour toute l'année précédente est déduite.

La variation à taux de change constant reflète une variation après conversion du chiffre en devises de la période en cours aux taux de change de la période de comparaison.

La variation à norme comptable constante reflète une variation du chiffre excluant l'impact des changements de normes comptables au cours de la période.

Le résultat opérationnel courant désigne le résultat opérationnel avant les autres produits et charges non récurrents constitués par les coûts de restructuration (charges et provisions), les plus ou moins-values de cession ou les dépréciations significatives et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ; et les autres produits et charges opérationnels tels qu'une provision relative à un litige important.

L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION ou EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements (les charges et provisions du compte de résultat sont regroupées selon leur nature).

La dette financière nette est constituée de la dette financière brute moins les actifs financiers.

- Les dettes financières brutes sont constituées de :
 - o prêts des établissements de crédit, y compris les intérêts encourus ;
 - o prêts sous contrats de location-financement, y compris les intérêts courus ;
 - o les dettes de location découlant de l'application de la norme IFRS 16 ;
 - o les instruments de couverture de la juste valeur inscrits au bilan, nets d'impôts ;
 - o les dettes financières courantes relatives aux comptes courants financiers avec les investisseurs minoritaires ;
 - o les découverts bancaires.
- Les actifs financiers sont constitués de :
 - o la juste valeur des instruments de couverture de la juste valeur inscrits au bilan, nette d'impôts ;
 - o créances financières courantes relatives à des comptes courants financiers avec des investisseurs minoritaires ;
 - o la trésorerie et les équivalents de trésorerie, y compris les actions propres détenues par le Groupe (considérées comme des valeurs mobilières de placement) ;
 - o les actifs financiers directement liés aux emprunts contractés et comptabilisés dans la dette financière brute.